

Le 21 mai 2015

Air France-KLM : principales décisions de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale des actionnaires du groupe Air France-KLM s'est réunie ce jeudi 21 mai au Carrousel du Louvre à Paris.

Au cours de cette Assemblée, où plus de 13 000 actionnaires étaient présents ou représentés, les décisions suivantes ont notamment été prises :

- Le mandat d'administrateur d'Alexandre de Juniac a été renouvelé à 94,2% pour 4 ans et le Conseil d'administration l'a renommé Président-directeur général du Groupe ;
- Jaap de Hoop Scheffer et Jean-Dominique Comolli ont été confirmés dans leur fonction d'administrateur respectivement à 89,4% et 82,6% ;
- Patrick Vieu a été nommé administrateur sur proposition de l'Etat, à 82,5% ; il remplace Régine Bréhier dont le mandat a pris fin à l'issue de l'Assemblée ;
- L'Assemblée a retenu le principe de l'attribution des droits de vote doubles aux actionnaires inscrits au nominatif après une période de deux ans ; la résolution maintenant les droits de vote simple a en effet obtenu 56,6% de votes favorables, alors qu'elle en nécessitait 66,6% pour être adoptée.
- Un ensemble d'autres dispositions classiques a été voté visant notamment à adapter les statuts de la société aux évolutions législatives intervenues dans l'année.

Alexandre de Juniac, Président-directeur général d'Air France-KLM, a déclaré : « *En renouvelant mon mandat, les actionnaires d'Air France-KLM expriment avant tout leur soutien au projet que nous avons élaboré depuis plusieurs mois, incarné par le plan stratégique Perform 2020. Avec ce plan, Air France-KLM construit son futur avec l'ensemble de ses personnels : tout en poursuivant sa transformation profonde, il investit dans ses produits, ses marques et les secteurs en croissance* ».

Contact investisseurs

Bertrand Delcaire

+33 1 49 89 52 59

bedelcaire@airfranceklm.com

www.airfranceklm.com

Dirk Voermans

+33 1 49 89 52 60

divoermans@airfranceklm.com

Contact presse

+33 1 41 56 56 00